



Municipalité d'Amherst

124 rue Saint-Louis
Saint-Rémi-d'Amherst Qc J0T 2L0
Téléphone : 819-681-3372
Télécopieur : 819-687-8430

Courriel : amherst@municipalite.amherst.qc.ca
www.municipalite.amherst.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL



AVRIL-MAI 2016

RÉFLEXION DU MOIS

Ne pas craindre d'aller lentement, craindre seulement de s'arrêter. (Proverbe chinois)

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA MUNICIPALITÉ

Suite à plusieurs rencontres de travail et à la consultation des personnes concernées, le conseil municipal a approuvé lors de la séance du conseil du 11 avril dernier, une réorganisation administrative des services municipaux. Mme Bernadette Ouellette deviendra la directrice générale de la municipalité et son poste actuel de directrice générale adjointe sera comblé dans les semaines qui suivent par appel de candidature. M. Bernard Davidson deviendra le directeur des services techniques et des projets spéciaux et le poste de M. Daniel Beauchamp sera comblé temporairement jusqu'à son retour de son congé de maladie. Les services d'urbanisme et d'environnement ainsi que l'administration relèveront de la nouvelle directrice générale. Ces changements prendront effet le 1^{er} mai prochain.

Pour consulter nos offres d'emploi concernant les postes de directeur général adjoint - volet greffe et urbanisme et de contremaître – travaux publics, vous pouvez consulter le site de Québec municipal au www.quebecmunicipal.qc.ca

NOUVELLE PROCÉDURE POUR LA COLLECTE DES GROS REBUTS

La municipalité a comme objectif d'améliorer sa performance en ce qui concerne la récupération et la baisse du tonnage à l'enfouissement. Pour ce faire, elle procédera à compter de juin prochain à une demande similaire à d'autres municipalités qui connaissent les mêmes problèmes de recyclage. Dans un premier temps, l'écocentre situé au garage municipal de St-Rémi offrira des heures d'ouverture supplémentaires. Toute personne qui ne pourra utiliser l'écocentre devra prévoir la cueillette de ses gros morceaux en appelant à la municipalité. Les gros rebuts conformes seront récupérés par un collecteur privé, des frais minimum seront chargés au propriétaire qui en fera la demande. **Toute l'information sera acheminée à la population lorsqu'elle sera disponible au cours du mois de mai prochain.** M. Léo-David Robitaille, inspecteur adjoint en environnement et urbanisme sera le responsable.

"L'AVEC DU LAC-CAMERON" PRÉSENTE AU CONSEIL L'ÉTUDE DES PLANTES AQUATIQUES RÉALISÉE EN 2015

En conformité avec la politique municipale d'amélioration de la qualité de l'eau, le conseil a supporté financièrement l'étude des plantes aquatiques réalisée par "l'AVEC du Lac-Cameron". Cette analyse permet d'identifier si des plantes aquatiques indésirables sont présentes dans le plan d'eau. La lecture du document nous permet de comprendre que la qualité de l'eau est excellente et qu'aucune plante indésirable n'a été relevée. Nous devons souligner la vigilance de l'administration de l'AVEC du Lac-Cameron" dans sa volonté de maintenir un lac avec une eau de qualité.

L'ORGANISME DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ (PROMA) A RÉALISÉ DES ANALYSES SUR LA RIVIÈRE

En 2015, la PROMA qui regroupe les municipalités de La Minerve jusqu'à Harrington a réalisé des études de qualité de l'eau. Trois stations d'échantillonnage ont été installées : à Vendée, à Boileau et à Harrington. Une première analyse démontre que l'eau en amont du Lac-Windigo à Vendée est de très bonne qualité. Par contre, plus au Sud, des anomalies ont été observées. Cependant, on ne peut identifier les causes exactes de ces observations, mais la PROMA avec l'aide de l'OBV de la Rouge continuera en 2016 de mesurer les éléments permettant de mieux cerner les problématiques.

CRÉATION D'UNE UNITÉ DE PREMIERS RÉPONDANTS DISTINCTE DU SERVICE D'INCENDIE

Avec l'arrivée éventuelle d'une régie incendie, le service des premiers répondants sera structuré en service distinct. Le nouveau règlement comprendra toutes les exigences du service. L'encadrement préhospitalier, les protocoles et les règles régissant les premiers répondants relèvent directement du Centre Intégré de Santé et de Services sociaux des Laurentides. Le volet administratif relèvera directement de la municipalité. Au début des années 90, Amherst a été une des premières municipalités à se doter d'un tel service à la population.

On recherche présentement des candidates ou candidats pour occuper les postes de premiers répondants, surtout pour le secteur Vendée. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Mme Mylène Charlebois, adjointe administrative soit par téléphone (819) 681-3372 poste 5214 ou par courriel mcharlebois@municipalite.amherst.qc.ca.

SERVICE D'INCENDIE



Toute personne intéressée à devenir pompier est priée de communiquer avec Mme Mylène Charlebois, adjointe administrative soit par téléphone (819) 681-3372 poste 5214 ou par courriel mcharlebois@municipalite.amherst.qc.ca
Nous avons un besoin **URGENT** de pompiers.

DOSSIER DE L'ÉGLISE DE ST-RÉMI

L'évêque de Mont-Laurier a accepté de retarder le délai d'attente de la réponse de la municipalité jusqu'au 9 juillet prochain. Certaines organisations ont manifesté de l'intérêt à structurer un projet de revitalisation de la bâtisse actuelle. Mme Denise Charlebois et M. Yves Duval poursuivent leur consultation et ont rencontré les groupes intéressés. Éventuellement, une rencontre publique pourra être tenue si un projet est retenu par le comité.

DEUX ÉVÈNEMENTS CYCLISTES PASSERONT PAR ST-RÉMI ET ROCKWAY VALLEY EN 2016

Le conseil a donné son accord au passage de deux évènements cyclistes nationaux. Le Grand Fondo le 28 mai et la Randonnée Charles-Bruneau le 6 juillet prochain. Les cyclistes en provenance de Tremblant emprunteront la route 323 et le chemin de Rockway Valley. La plupart des participants feront un arrêt à la halte routière.

RÉVISION DU PLAN DE MESURES D'URGENCE EN CAS D'INONDATION

Le conseil a demandé la mise à jour du plan de mesures d'urgence en cas d'inondation. Les élus ont initié cette démarche devant les pluies printanières abondantes et la neige accumulée au sol. Suite aux dernières informations obtenues, nous croyons ne pas avoir à les mettre en place. Dans le cas contraire, la population sera informée rapidement.

DEMANDE DU MTQ DE RÉPARER LE TABLIER DE CERTAINS PONTS

Le Ministère des Transports a fait parvenir la liste des tabliers de ponts dans la municipalité qui doivent être refaits ou réparés. La municipalité doit les réparer en priorité même si l'exercice budgétaire ne le prévoyait pas.

Bernard Lapointe, maire

PAGE DES ANNONCEURS

BOTTIN DES COMMERÇANTS D'AMHERST

"Actions St-Rémi", en collaboration avec "Ici Vendée", travaille présentement sur un projet de bottin afin de donner plus de visibilité aux divers commerçants de la municipalité d'Amherst (Rockway-Valley, Saint-Rémi et Vendée) et ainsi favoriser le commerce local. Pour ce faire, nous avons besoin des coordonnées de **tous les commerçants ayant pignon sur rue dans la municipalité**. Quel que soit votre domaine, nous aimerions vous retrouver dans le bottin. Celui-ci sera entièrement financé par "Actions Saint-Rémi" (production et distribution).

Pour plus d'information communiquer avec nous via courriel à : actionsstremi@hotmail.ca ou par téléphone

M. Serge Mayer : 819-687-3030 ou M. Robert Cardinal : 819-687-2045 pour la région de Vendée.

« Seuls nous allons plus vite, mais ensemble nous irons plus loin »

ABOLITION DE LA COLLECTE DES GROS REBUTS

Avec le déploiement des écocentres et des écocentres mobiles, le service de collecte porte-à-porte des encombrants (gros rebuts) étant de moins en moins utilisé, ce service ne sera donc plus disponible. De plus, du point de vue environnemental, cette collecte était dommageable puisque les encombrants qui se retrouvaient sur le bord de la rue aux intempéries étaient destinés à l'enfouissement. Les citoyens sont donc invités à apporter leurs encombrants et résidus de construction à un des ÉCOCENTRES de la MRC des Laurentides pour qu'ils soient recyclés ou valorisés. En effet, toutes les matières peuvent être acheminées gratuitement à l'un des 10 écocentres de la région. En favorisant la récupération et la valorisation, l'écocentre permet de détourner des sites d'enfouissement une quantité importante de résidus et leur donner une deuxième vie. Plus de 46 531 personnes ont visité un des écocentres en 2015 ce qui représente **une hausse de 25%** par rapport à 2014. 7679 tonnes ont été accueillies dont 5906 ont été récupérées soit un **taux de récupération de 77%**.

Si vos biens sont en bon état, continuez à les donner à des organismes de bienfaisance. On retrouve plusieurs organismes sur notre territoire, vous pouvez consulter la liste sur le site internet de la MRC : <http://www.mrc-laurentides.gc.ca/responsabilites/matieres-residuelles/reemploi/> ou les apporter au centre de réemploi d'objets de l'ÉCOCENTRE de Mont-Tremblant situé au 60, chemin de Brébeuf (**ouverture en mai 2016**).

Si vous souhaitez vous débarrasser de vos électroménagers, vos matelas ainsi que d'autres matières de ce type, certaines compagnies offrent de les reprendre gratuitement lors de la livraison d'un nouveau, informez-vous lors de vos achats.

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle de L'Étincelle d'Amherst aura lieu le lundi 2 mai 2016 à 19h30 au Centre Communautaire Cyrille Garnier situé au 1814 du Village Vendée. L'organisme de charité sans but lucratif présentera les résultats financiers de l'année 2015. Les postes d'administrateur venant à terme et vacants seront comblés par voie d'élection si requis. (*Notez que seuls les membres du Conseil d'Administration peuvent voter*). Cette assemblée est ouverte à toute la population.



Jean-Pierre Leroux, Président de L'Étincelle d'Amherst, mars 2016

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ST-RÉMI

Veuillez noter que la bibliothèque de St-Rémi sera fermée au public **tout le mois de mai** en vue de permettre le déménagement ainsi que l'installation dans la toute nouvelle bibliothèque municipale/scolaire qui sera située dans l'École le Carrefour ! S.V.P. rapporter vos livres dans la **chute à livres de la municipalité**; aucun frais de retard ne sera appliqué !



DATE LIMITE POUR ENLEVER LES ABRIS D'AUTO

Nous vous rappelons que la date limite pour enlever les abris d'auto (tempo) est le **1^{er} mai**.

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR ÉTÉ 2016

La soirée d'inscription pour le camp de jour se déroulera le **mardi 10 mai** à la salle municipale de St-Rémi, située au 122 rue St-Louis **entre 18h15 et 20h00** **info** : cdj@municipalite.amherst.qc.ca